Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ENERGY & METALS ENHANCED ROLL, un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS EASY

Classe « UCITS ETF Capitalisation » - code ISIN LU1291109533
Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds géré de façon passive à réplication d'indice.

Le Fonds cherche à répliquer (avec un écart de suivi* maximum de 1 %) la performance de l'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) (l'« Indice ») en investissant dans un panier de substitution composé, entre autres, d'actions de sociétés, de titres de créance ou de liquidités (réplication synthétique).
Lors de l'investissement dans un panier de titres appelé « panier de substitution », la performance est échangée contre la performance de l'indice, entraînant un risque de contrepartie.

* L'écart de suivi est un indicateur de risque qui mesure l'écart entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence.
Les revenus sont réinvestis de manière systématique.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
  La catégorie de risque se justifie par l'investissement sur les marchés de matières premières, lesquels peuvent connaître des fluctuations de prix soudaines et importantes. Les actifs sous-jacents peuvent donc évoluer de façon sensiblement différente de ceux des marchés de valeurs traditionnels (marchés d'actions, obligataires, etc.).
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque opérationnel et lié à la garde : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Marché primaire (investisseurs autorisés)	
Frais d'entrée maximum (Non acquis à l'OPCVM)	3,00%
Frais de sortie maximum (Non acquis à l'OPCVM)	3,00%
Marché Secondaire (tous investisseurs)	
Frais d'entrée maximum (Non acquis à l'OPCVM)	Néant
Frais de sortie maximum (Non acquis à l'OPCVM)	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le Fonds chaque année	
Frais courants	0,38% (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au octobre 2021.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En outre, les ordres de souscription, conversion ou rachat des investisseurs pourront faire l'objet d'un prélèvement anti-dilution (de maximum 0.1% pour la souscription et la conversion, et de maximum 0.1% pour la sortie et la conversion) versée au compartiment afin de couvrir les frais de transaction.

Les conversions sont interdites.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées

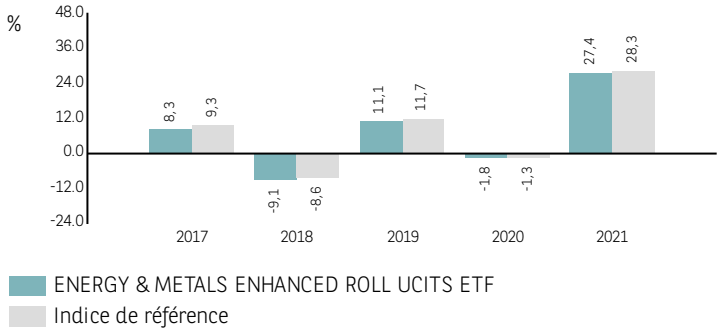

- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- La performance passée n'est pas une indication des résultats futurs.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2016.
- Les performances passées ont été calculées en devise USD.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur http://www.bnpparibas-am.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Informations destinées aux investisseurs en Suisse : le Prospectus, le Document d'information clé pour l'investisseur, les Statuts, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus, sans frais, auprès du représentant en Suisse, BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich. Le service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 31 octobre 2022.